



**PIC MORTE LE 08 DECEMBRE
LA HOTTE DES
REVENDEICATIONS EST PLEINE**

BLACK FRIDAY le 08 décembre 2017 A LA PIC DE NANTES

Depuis plusieurs mois *la CGT fait remonter à la direction la dégradation des conditions de travail*. L'arrivée des KUBs et de la lettre départ d'Angers n'a fait qu'aggraver la situation. Le manque de personnel titulaire est flagrant et ce ne sont pas les appels à candidature de 6 personnes en production qui vont suffire à remettre à niveau les effectifs.



Les agents en ont ras le bol de subir cette dégradation des conditions de vie et de travail sans précédent qui crée du stress, intensifie la charge de travail, ajoute de la fatigue. Il en résulte que la vie professionnelle et privée des agents de production mais aussi leur santé se dégradent. Il ne faut pas s'étonner que la souffrance au travail se répande comme une épidémie n'épargnant aucuns postiers, cadres compris.

La CGT a alerté la direction à maintes reprises. Si celle-ci reconnaît quelques difficultés, elle nie globalement la situation. La direction, comme à son habitude, pense que la CGT noircit le tableau.

M.Le Directeur de la Pic de Nantes, les Effectifs, les Conditions de travail, les Séquencements d'activité, les Promotions, les Congés...

TOUT SE DEGRADE !!



Nous avons échangé et notifié **toutes les revendications du personnel**, par flux, lors des HIS de novembre.

Voici les principales revendications pour lesquelles le personnel veut des réponses et des actions concrètes et immédiates :

MATIN :

➤ **ILOT TOP et MTI :**

- Manque 6 agents titulaires sur l'îlot TOP
- Vrai roulement sur les positions de travail (trop d'intérimaires ne permet pas de tourner)
- Arrêt du lancement des TOP sans que les chantiers soient ventilés
- Un bouliste qui amène le produit sur les TOP
- Manque de N20

➤ **ILOT QUAI :**

- Manque 2 emplois : 1 renfort quai départ, 1 bouliste

➤ **ILOT MIXTE :**

- Remise à niveau des effectifs : *manque 5 emplois*

➤ **Cedex 9 :**

- Remise à niveau de l'emploi avec 1 agent supplémentaire

➤ **PPDC :**

- Comblement du poste manquant à l'arrière guichet

APRES MIDI :

➤ **Ilot logistique : (13 :21) :**

- Remise à niveau de l'emploi avec l'embauche de 3 agents
- Respect des pauses et des horaires de travail. (camion d'Angers et Bonneuil et le samedi)
- Départ de l'agent qui est sur la zone d'échange à 20h00 au lieu de 19h00
- Un agent supplémentaire à la cabine
- Un agent bouliste supplémentaire dès 13h00
- Un agent supplémentaire pour le travail des KUBS à trier et à ranger
- Un deuxième agent quai arrivée après 17h.00 le samedi

✓ **MTP logistique (15/22)**

- Respect du nombre de personnes sur les PT : MTP, OGF, timbrage à main...
- Roulement sur les positions de travail (manque de compétence, formation)
- Respect de la qualité de service avec l'arrêt de la non oblitération du courrier (volumineux, timbrage à main...)

✓ **Tri manuel / TOP/ MTI**

- Remise à niveau de l'emploi avec, l'embauche de 8 agents sur la TOP et de 3 agents sur la MTI
- Renfort d'un agent en bout de la TOP d'Angers à partir de 14h30
- Respect des horaires de fermeture de machines
- Respect du nombre d'agents sur MTI (T286)
- Respect du nombre de vidéocodeurs

 **NUIT :**

- Remise à niveau de l'emploi sur la TOP avec l'embauche de 6 agents titulaires
- Remise à niveau de l'emploi sur la MTI avec l'embauche de 4 agents titulaires
- Remise à niveau de l'emploi sur la logistique avec 4 emplois d'agents titulaires
- Respect du nombre de personnes sur machine
- Respecter les horaires de fermetures
- Deux boulistes & rangement (zone de stockage, vide, alimentation chantier...) sur toute la nuit
- Remise à niveau des compétences sur les dimanches impairs

✓ **CTED :**

- Un agent titulaire sur l'équipe 3
- Mise en place d'une vraie polyvalence
- Meilleure communication

✓ **GLOBAL :**

- Remplacement des agents en CM/ CA / JAS..sur leurs ilots respectifs
- Respect de la polyvalence
- Arrêt du flicage
- Arrêt du favoritisme
- Prime de 600 euros net pour l'intégration du trafic d'Angers
- Grade de base 2/1

Il faut réagir rapidement et massivement.

La CGT, appelle l'ensemble du personnel de jour comme de nuit, à être massivement en grève le 08 décembre 2017 et à venir au rassemblement devant la PIC à partir de 12h30

La CGT a aussi interpellé l'inspection du travail, sur l'utilisation abusive des intérimaires.

Vous trouverez ci-dessous le courrier qui a été envoyé :

Section CGT PIC Nantes Atlantique
1 place de la gare de l'état
BP 10517
44205 Nantes Cedex 2

Inspection du travail section 14
Direccte – UT 14
Tour de Bretagne placeBretagne
44047 Nantes cedex 1

Nantes le 24 novembre 2017,

M, Mme l'inspecteur (trice) du travail,

Nous avons constaté que lors des préavis de grève nationaux ou locaux la direction de la PIC de Nantes (Plateforme Industrielle Courrier) embauche systématiquement des intérimaires sur ces journées.

Exemple : Le 19 octobre 2017, un préavis de grève national débutait le 18 octobre à 22 h jusqu'au 21 octobre 2017 à 6 h du matin, et lors de ce préavis, nous avons constaté l'embauche d'intérimaires comme suit :

Dans la nuit du mercredi 18 octobre au jeudi 19 octobre : 10 intérimaires

Dans la nuit du jeudi 19 octobre au vendredi 20 octobre : 13 intérimaires

Dans la nuit du vendredi 20 octobre au samedi 21 octobre : 10 intérimaires

Pourtant l'article L1251/ 10 prévoit : « il est interdit de recourir au travail temporaire, pour remplacer un salarié dont le contrat de travail est suspendu à la suite d'un conflit collectif de travail » D'autre part, nous constatons depuis plusieurs années et tous les jours de nombreux contrats intérim (17h/21h) n'ayant aucun rapport avec les horaires existants.

La direction ne prend pas en considération nos interrogations sur les abus d'embauche de personnel précaire.

La section CGT PIC estime qu'il y a un abus d'utilisation d'emplois précaires à la PIC de Nantes Atlantique et vous demande de bien vouloir enquêter sur l'utilisation de ces contrats intérim et de rappeler les règles d'utilisation des contrats intérimaires à la direction.
Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.